

COMPTE RENDU CA URGENT DU 28/05/2020 à 18h

Présents :

Madame Portier, M Chapelain, Mme Louyer, M. Roitg, M. Robin, équipe de direction
Mesdames Huet, Appin, Flauraud, Le Thies, Rouland, Gemise, Antonin, représentants des
parents d'élèves

Messieurs Calloch, Jenny, Guillot, Mesdames Gerbeau, Meyeur, Anthérieu, Rodrigues,
représentants des professeurs

Madame Capiccioni, infirmière

Madame Le Lagadec, élue du CG 94

Ouverture de séance à 18h15

Mme Portier rappelle l'ordre du jour qui est le vote du protocole sanitaire

Mme Le Lagadec précise que le CG 94 ne distribue pas de masques aux enfants, cela relève de l'Education nationale.

Mme Louyer confirme avoir reçu ce jour 372 masques de taille S pour des élèves de 6^{ème} et 5^{ème}. La rentrée des élèves en priorité de 6^{ème} et 5^{ème} vient d'être confirmée par le Premier Ministre ce jour, pour la semaine prochaine.

Mme Portier précise l'organisation de la rentrée et autres éléments :

- les EDT seront envoyés aux familles par mail le mardi 2 juin pour un début des cours le jeudi 4 juin.
 - les EDT seront proposés aux professeurs vendredi 29 mai, et les professeurs peuvent échanger avec M. Chapelain sur les EDT jusque dimanche.
 - une demi-journée de 3h se partage en deux cours d'1h30 pause incluse. Les professeurs resteront au même étage.
 - 8 élèves par classe.
 - le sondage est en ligne ainsi que le protocole à l'adresse des parents, ainsi que le protocole complet dans la rubrique des comptes-rendus de CA. Le sondage a donné 135 réponses à cette heure-ci, dont 72 élèves de 6^{ème} et 5^{ème}.
 - La classe Ulis a été aménagée avec Mme Portier et le protocole précisé dans le vocabulaire à l'attention des élèves Ulis et validé par les infirmières
 - les infirmières seront présentes le jeudi et le vendredi de la rentrée pour accueillir les jeunes.
 - certains profs d'EPS se sont portés volontaires pour avoir une classe malgré le fait qu'aucun sport ne sera pratiqué.
- Mme Meyeur intervient sur le roulement des élèves souhaités par le gouvernement
- Il s'agit d'un roulement de 2 x 40 élèves, en fonction de la capacité d'accueil de l'établissement dans ces conditions particulières
- Mme Le Lagadec s'étonne de la non-tenu de cours d'EPS bien qu'elle entende les arguments sur le maintien sanitaire du gymnase, mais pourquoi pas en extérieur ?
- Mme Portier répond que les contraintes élevées mises par les professeurs d'EPS et entendues par la direction ne permettaient pas la mise en place de ces cours.
- Mme Le Lagadec propose de présenter la situation au Collège Lucie Aubrac, où elle a assisté au CA, étonnée des options différentes, comme l'utilisation de l'Ordival qui est mis en place dans cet autre collège.
- Mme Portier souligne que d'un établissement à l'autre, les choses sont différentes et l'on ne peut calquer un modèle. Les manipulations d'un Ordival sont apparues inappropriés dans la situation d'application du protocole et de plus, il n'est guère utilisé au sein de l'établissement.

- Mme Gerbeau interroge sur les professeurs EPS volontaires alors que les cours n'auront pas lieu.
 - Ces professeurs ont proposé leur aide pour prendre des groupes en soutien, en discussion. A voir avec eux ce qu'ils feront exactement.
- M. Calloch demande une précision sur le mot « volontariat » à propos des professeurs
 - Mme Portier et Mme Le Lagadec précisent que le retour au travail est obligatoire sauf pour les raisons légales connues
 - Mme Portier entend dans son expression les professeurs ayant répondu sur les plages horaires de 2h sur lesquelles les professeurs ont été questionnées afin de fabriquer l'EDT
- M. Jenny demande si le nombre de professeurs exact est connu à ce jour.
 - Une grande majorité.

Mme Portier rappelle l'ordre du jour c'est-à-dire le vote du protocole sanitaire

- Mme Meyeur demande si le port de la visière est possible, sur la demande de certains enseignants
 - L'infirmière souligne le masque obligatoire, la visière peut être en plus.
 - Mme Le Lagadec répond à la demande des deux fédérations de parents d'élèves que le CG94 ne fournit pas de visière
 - Mme Rouland exprime la possibilité pour les parents d'élève d'en chercher s'il y avait une demande certaine.

Le vote du protocole est effectué. Adopté à l'unanimité.

- M. Calloch fait remarquer qu'une information sur le livre dans le cartable et les masques disponibles en mairie ne figurent pas dans l'information aux parents
 - l'information sur le livre est bien écrit sur la page 05 ELEVES
 - il a été décidé au CHSCT du 27/05 de ne pas indiquer les masques à récupérer en mairie. De plus, l'Education Nationale a fourni les masques ce jour pour les enfants. La quantité est là.
 - Mme Le Lagadec précise que la Mairie ne fournirait pas les collégiens.
- M. Calloch demande s'il y a eu un retour de la Mairie sur la demande de marquage au sol devant le collège pour le respect des distances
 - les parents d'élèves et la direction confirment n'avoir aucun retour
 - Mme Le Lagadec s'informerait auprès des services techniques
 - Mme Rouland exprime que les parents d'élèves se tiennent à disposition pour être présents les premiers jours afin de sensibiliser et responsabiliser les jeunes à ce respect de la distanciation. Mme Portier note et fera appel si besoin.

Fin de la séance à 18h35